

Présentation générale et synthétique du budget primitif 2017 du Département (article L 3313-1 du Code général des collectivités territoriales)

Le budget primitif pour 2017 s'inscrit dans un contexte marqué par une stagnation de l'activité économique et une accentuation de la contrainte budgétaire sur les finances publiques qui se traduit par une nouvelle diminution de la dotation globale de fonctionnement (DGF), principal concours financier de l'Etat aux collectivités locales.

La contribution du Département au redressement des comptes publics s'élève à près de 11 M€ en 2017, prélèvement s'ajoutant à une première réduction de la DGF de 4 M€ en 2014, 10,5 M€ en 2015 puis 10,4 M€ en 2016.

A cette diminution conséquente des financements de l'Etat vient s'ajouter le maintien des dispositifs de péréquation au bénéfice de la solidarité interdépartementale. L'addition de ces dispositifs, qui comprend le prélèvement sur la dynamique des droits de mutation, la contribution de solidarité sur l'assiette des droits de mutation, le prélèvement au titre de la péréquation sur la CVAE et notamment le nouveau prélèvement au titre de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), correspond à une amputation de presque 13 M€ des recettes du Département.

Le budget primitif principal du Département met l'accent sur la solidarité et le développement et résulte, de la mise en œuvre d'une stratégie adaptée à ce contexte de contrainte financière. Il s'élève à 543,4 M€, en légère diminution de 0,6 % par rapport au budget primitif de 2016. Ce recul s'explique notamment par l'application de la loi NOTRe en matière de transfert de la politique transports à la Région : la compétence transports non urbains et gares routières a été transférée le 1/01/2017 et celle des transports scolaires devrait intervenir au 1/09/2017 (selon la loi pour les transports scolaires hors enfants handicapés, selon une convention avec la Région pour les transports scolaires).

Il comprend plus de 100 M€ consacrés à l'investissement en faveur de l'aménagement et du développement du territoire.

L'équilibre budgétaire est obtenu sans augmentation du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (seule taxe pour laquelle le Département conserve la maîtrise de l'évolution du taux), pour la 11^{ème} année consécutive, et moyennant un recours modéré à l'emprunt (20 M€ d'emprunts nouveaux prévus contre 22 M€ en 2016) et pour partie par une reprise de 8 M€ sur une provision issue de la période 2005-2007. La stratégie budgétaire retenue conjugue dès lors maîtrise des dépenses, recherche d'efficacité et adaptation des politiques départementales.

LA STRUCTURE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL EN M€

	Budget primitif (BP) 2016	Budget primitif (BP) 2016 complété des décisions modificatives (DM) 2016	Budget primitif (BP) 2017	Evolution (%) de BP 2016 à BP 2017	Evolution (%) BP+DM 2016 à BP 2017
Recettes de fonctionnement de l'exercice	478,72	481,76	468,55	-2,12%	-2,74%
dont reprise sur provision	8,00	0,00	8,00		
Recettes de fonctionnement reportées (restes à réaliser)	1,22	1,22	1,18		-3,28%
Résultat de fonctionnement reporté de n-1	32,71	32,71	33,92		3,70%
Recettes de fonctionnement totales	512,65	515,69	503,65	-1,76%	-2,33%
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	421,12	423,45	417,28	-0,91%	-1,46%
Dépenses de fonctionnement reportées de n-1 (restes à réaliser)	11,02	11,02	10,99		-0,27%
Dépenses de fonctionnement totales	432,14	434,47	428,27	-0,90%	-1,43%
Recettes d'investissement de l'exercice	44,90	47,24	50,71	12,94%	7,35%
dont emprunts nouveaux de l'exercice	22,00	22,00	20,00		-9,09%
Recettes d'investissement reportées (restes à réaliser)	27,89	27,89	22,65		-18,79%
dont recettes d'emprunt reportées de n-1 (restes à réaliser)	24,00	24,00	18,00		-25,00%
Affectation du résultat de n-1 en réserves	14,20	14,20	24,15		70,07%
Recettes d'investissement totales	86,99	89,33	97,51	12,09%	9,16%
Dépenses d'investissement de l'exercice	125,40	128,47	126,09	0,55%	-1,85%
Dépenses d'investissement reportées de n-1 (restes à réaliser)	35,15	35,15	31,58		-10,16%
Résultat d'investissement reporté de n-1 (restes à réaliser)	6,94	6,94	15,22		119,31%
Dépenses d'investissement totales	167,49	170,56	172,89	3,22%	1,37%
Recettes totales de l'exercice	523,62	529,00	519,26	-0,83%	-1,84%
Recettes totales	599,64	605,02	601,16	0,25%	-0,64%
Dépenses totales de l'exercice	546,52	551,92	543,37	-0,58%	-1,55%
Dépenses totales	599,63	605,03	601,16	0,26%	-0,64%

Les données chiffrées figurant ci-dessus concernent le budget principal du Département. Le Conseil départemental a également adopté, le 31 mars 2017, 9 budgets annexes : Services publics des Trois Vallées, Forêts départementales, Foyer départemental de l'enfance, Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires, Locations immobilières assujetties à la TVA, Zone de loisirs des Mottets, Aéroport Chambéry-Aix-les-Bains, Transports scolaires, Communications électroniques.

Elles n'intègrent par ailleurs pas les restes à réaliser et les résultats de l'exercice 2016.
La différence de 24,1 M€ qui peut être observée entre le volume des dépenses prévisionnelles de 2017 (543,4 M€) et celui des recettes prévisionnelles de 2017 (519,3 M€) correspond au solde de ressources supplémentaires disponibles après intégration des restes à réaliser (en dépenses et en recettes) et du résultat reporté.

L'intégration des restes à réaliser et du résultat reporté, dès le budget primitif 2017, contribue ainsi à l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

LA REPARTITION DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL PAR POLITIQUES ET SON FINANCEMENT

I Dépenses budget 2017 = 543,4 M€

Dépenses de fonctionnement

77%

Dépenses d'investissement

23%

Politiques	M€
Agriculture	3,3
Aménagement du territoire	6,0
Culture	5,2
Economie + très haut débit	1,7
Education	9,0
Environnement	1,7
Moyens	20,7
Politique financière	19,7
Politique routière	7,8
Ressources humaines	91,9
Sécurité incendie	27,5
Social EJF/PMI	49,7
Social cohésion	38,0
Social personnes âgées	53,6
Social personnes handicapées	57,2
Sports loisirs animation jeunesse	4,6
Tourisme	6,4
Transports	13,3
Total	417,3

Politiques	M€
Agriculture	1,8
Aménagement du territoire	10,2
Culture	1,7
Economie + très haut débit	3,1
Education	10,7
Environnement	1,1
Moyens	16,3
Politique financière	24,6
Politique routière	45,9
Ressources humaines	0,1
Sécurité incendie	1,2
Social EJF/PMI	0,0
Social cohésion	2,0
Social personnes âgées	1,5
Social personnes handicapées	0,0
Sports loisirs animation jeunesse	0,0
Tourisme	3,8
Transports	2,1
Total	126,1

Total
5,1
16,2
6,9
4,8
19,7
2,8
37,0
44,3
53,7
92,0
28,7
49,7
40,0
55,1
57,2
4,6
10,2
15,4
543,4

II Recettes budget 2017 = 519,2 M€ (hors résultats antérieurs et restes à réaliser)

Recettes de fonctionnement

90%

Recettes investissement

10%

Origines	RF
Taxe foncière propriétés bâties	88,8
Autres impôts directs (CVAE/IFER)	59,1
Dotations/compensations	89,1
Impôts indirects courants (DMTO + divers)	104,0
Impôts indirects reversés (TIPP/TSCA)	91,5
Emprunts	0,0
Autres ressources	28,0
Reprise provisions	8,0
Total	468,5

Origines	RI
Taxe foncière propriétés bâties	0,0
Autres impôts directs (CVAE/IFER)	0,0
Dotations/compensations	11,1
Impôts indirects courants (DMTO + divers)	0,0
Impôts indirects reversés (TIPP/TSCA)	0,0
Emprunts	20,0
Autres ressources	19,6
Reprise provisions	0,0
Total	50,7

Total
88,8
59,1
100,2
104,0
91,5
20,0
47,6
8,0
519,2